

ALTERACTIVE

NEWSLETTER N°67

EDITO

A l'occasion des 6 ans de la Newsletter Alteractive, nous avons souhaité faire une enquête pour connaître votre avis et se rapprocher au plus près de vos attentes. Vous avez été nombreux à participer et c'est pour nous une grande joie de constater que nous avons de plus en plus de lecteurs réguliers et occasionnels : nous vous en remercions ! Plusieurs éléments intéressants sont ressortis, dont nous souhaitons vous faire un retour ici. La première question portait sur le classement des rubriques selon vos préférences. En moyenne on peut constater que le « point réglementaire » est la rubrique préférée. Nous avons été assez étonnés car ce n'est pas la plus fun, mais nous connaissons bien la nécessité de suivre les évolutions réglementaires. Sont classés ensuite les rubriques "Brève" et "Carton rouge", avec peu d'écart. Pour la majorité d'entre vous (80%), il n'y a pas de rubrique à supprimer. Et dans l'ensemble, les rubriques de la Newsletter vous conviennent. Ainsi, sur la base de ces résultats, nous avons décidé de garder toutes nos rubriques.

Ensuite il nous a paru important de connaître votre opinion sur la taille de la Newsletter, qui convient tout à fait à 75% d'entre vous. Cela nous conforte dans notre choix de garder une newsletter de 3 pages au format A4.

Concernant les idées de nouvelles rubriques ou d'amélioration, il y a eu plusieurs propositions pertinentes. Tout d'abord l'idée de « re-designer » la newsletter pour la mettre plus au goût du jour est ressorti plusieurs fois. Nous sommes entièrement d'accord avec cette proposition et nous avons donc travaillé à un nouveau visuel, dès cette newsletter. Nous espérons que vous apprécierez les changements apportés. Enfin, les idées de nouvelles rubriques qui sont le plus ressorties sont : « le chiffre RSE du mois » et de « la photo RSE du mois ». Nous avons donc intégré ces nouvelles rubriques dans la Newsletter nouvelle génération. En conclusion, la Newsletter Alteractive peut désormais repartir avec un nouveau visuel mais également avec un contenu enrichi de vos propositions. Encore merci pour vos réponses, pour votre fidélité et n'hésitez pas à continuer spontanément à nous faire part de vos commentaires sur newsletter@alteractive.org Alteractivement vôtre !

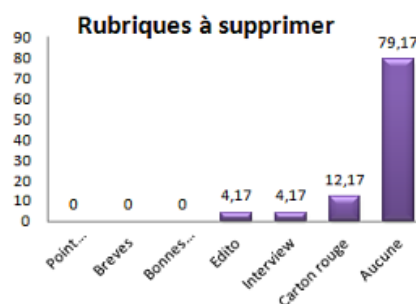


PHOTO DU MOIS



Le « Nomade des mers »
vogue vers l'innovation durable
et solidaire. Article

AGENDA

7 avril : forum national
des éco-entreprises, Paris

14 avril: les rencontres
régionales du carbone,
Poitiers

21 avril: sharing Lille
l'économie collaborative
au service du territoire

18-24 avril: smart fashion
week, Paris

Rencontre

Anett Industrie, Thierry Gourdineau, responsable des achats textiles du groupe

Anett est une entreprise de 1500 salariés et 17 sites industriels qui propose un service de location et d'entretien de linge professionnel, notamment pour les hôtels et établissements hospitaliers.

Quel a été votre motivation pour adopter une démarche RSE ?

Le métier de la location est au cœur de l'actualité, le service proposé par Anett est une alternative à la vente et nous donne encore plus de responsabilité vis-à-vis de nos clients.

Ainsi notre activité nécessite que nous achetions du linge ayant une durée de vie importante avec la contrainte que nos articles se détériorent le moins possible après des dizaines et des dizaines de lavage, sur la taille notamment. Cela nous a poussé à miser d'abord sur la qualité des produits et d'analyser les impacts de son entretien sur sa durée de vie. De cette réflexion est née notre démarche RSE. Enfin, pour nous même et incité par nos clients, nous avons eu une réelle volonté de savoir la provenance de nos produits, afin de pouvoir assurer une certaine transparence. Pour ce faire, nous avons mis en place des partenariats avec certains fournisseurs ayant des valeurs communes avec Anett.

Quel est le projet RSE le plus important mis en place au sein d'Anett ?

Depuis 2009 le prix du coton augmente fortement et nous avons dû réfléchir à des solutions pour pallier cela. Une d'entre elle, de bon sens, consiste à essayer de recycler les déchets de linge en fin de vie pour un usage spécifique. Ainsi, à partir de 2013, Anett a mis en place à Thouars une plateforme de tri de ses produits textiles ne répondant plus aux besoins du 1er consommateur, appelé Chiff'ANETT.

Brève

SEB s'allie à Veolia pour fabriquer de l'électroménager en plastique recyclé

Pour la première fois dans les équipements de petit électroménager, un industriel fait appel à un producteur de matières plastiques recyclées pour s'approvisionner, Veolia. Un bon exemple d'économie circulaire. L'idée est née en 2012, et la production a débutée il y a quelques semaines. Le Groupe SEB fabrique maintenant dans son usine de Saint-Jean-de-Bournay (Isère) des produits conçus avec du plastique recyclé. Le plastique est fourni par Veolia et est issu des équipements électriques usagés collectés par Eco-systèmes et ses partenaires.

Article

CHIFFRE DU MOIS



C'est la quantité de déchets produits par chaque Européen en un an. Selon le service statistique Eurostat, ce tonnage est en baisse de 10% en 2014 par rapport au pic de production de 2002 (527 kg).

Une logistique optimisée est organisée chaque semaine et nous pouvons ainsi mutualiser nos flux de linge pour l'ensemble des sites de production. Un produit obsolète sur une usine peut dorénavant être utilisé par une autre usine ayant un autre besoin. Cela permet ainsi de remettre en circulation, après un tri minutieux compte tenu de l'enjeu, environ 15% des produits textiles. Pour effectuer ce tri par des opérateurs spécialisés, nous avons mis en place un partenariat avec un ESAT local, faisant travailler 40 salariés handicapés et 4 éducateurs. Cette démarche de recyclage des articles en fin de vie est un engagement environnemental fort pour l'entreprise Anett et nous souhaitons poursuivre dans cette voie.

Quel est la prochaine étape de ce projet ?

Nous avons commencé par le tri du linge plat car c'est celui qui est le plus simple à réinjecter dans le circuit de location, en respectant toujours les exigences de qualité. Maintenant nous avons comme projet de trouver une solution pour les vêtements de travail. Mais nous devons innover et investir dans un procédé capable de décoller des vêtements les logos des entreprises sans laisser de trace. En effet, la colle utilisée est extrêmement forte pour résister aux lavages. A terme, nous aurons une capacité encore supérieure pour réutiliser intelligemment nos articles. Nous travaillons aussi à la réparation de produits textiles par des opérations de couture, quand cela se justifie. Par ailleurs, nous avons un métier en constante évolution et nous efforçons d'être en veille sur les nouveaux produits apportant une valeur ajoutée environnementale. En effet, nos clients sont attentifs à ces produits qui apportent par exemple une longévité plus importante, moins d'impacts au lavage, etc.

Point réglementaire

Interdiction des sacs plastiques:

le décret est publié

Le décret interdisant la distribution de sacs plastiques à usage unique en magasin a été publié le 31 mars au journal officiel. À partir du 1er juillet, ces sacs ne seront plus disponibles, même à l'achat. La France en consomme en moyenne 7 milliards par an. Ces sacs resteront autorisés pour les commerces de fruits et légumes jusqu'au 1er janvier 2017. Passée cette date, ils devront être bio sourcés et biodégradables. Ces sacs plastiques à usage unique sont très majoritairement fabriqués en Chine. Avec cette nouvelle réglementation, ces sacs bio sourcés seront produits en France. Une dizaine d'entreprises hexagonales ont développé des technologies permettant de fabriquer du plastique biodégradable à partir du maïs ou de pomme de terre.

Le gouvernement estime que le développement de ce secteur créera plus de 3 000 emplois. Article

CARTON ROUGE!

Le prix des nouveaux anti-cancéreux est injustifié, selon 110 spécialistes

Le prix des nouveaux médicaments contre le cancer explose, alors même que les coûts de recherche et développement ne cessent de diminuer. 110 oncologues et hématologues français dénoncent cette dérive en cosignant une tribune publiée dans le Figaro le 14 mars 2016. Ils préconisent de rendre le système d'arbitrage des prix "plus démocratique et plus transparent". Article

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31 Visitez notre site

internet : alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |
<mailto:newsletter@alteractive.org>



@AlteractiveSSDD

